



Mise à jour : 02/09/2020

Fiche de Synthèse sur l'Association de la Confluence des savoirs Histoire – composition – statuts - www.confluence-des-savoirs.fr

La création de la Confluence des Savoirs en 2002 pour organiser des conférences « Arts-Sciences »

Pour conduire le citoyen à se familiariser avec ces notions imbriquées d'art et de science, **des partenaires publics et indépendants** (l'Établissement Public du musée des Confluences, l'École Normale Supérieure de Lyon et l'Association de la Confluence des Savoirs, association dédiée de Fondations œuvrant dans les domaines scientifique, éducatif ou culturel), **ont décidé en 2002 d'organiser chaque année un cycle de conférences qui associent, sur un sujet de société des intervenants de renommée nationale et internationale, l'un scientifique, l'autre artiste.**

Six à huit conférences, gratuites et ouvertes à tous, sont organisées chaque année depuis 2002. Jusqu'en 2015 les conférences se tenaient à l'amphithéâtre Mérieux de l'ENS. Depuis fin 2015, les lieux ont été diversifiés : les dernières conférences se sont tenues à l'ENS, au musée des Confluences, au grand amphithéâtre de l'Université Lumière, au grand amphithéâtre de l'Université de Lyon et à l'INSA.

Chaque Conférence a accueilli selon les sujets entre 200 et 500 participants. Les conférences sont enregistrées. Les vidéos sont accessibles sur le site www.confluence-des-savoirs.fr.

Les projets de la Confluence des savoirs

Le Conseil d'administration de la Confluence des Savoirs a retenu les priorités suivantes dans son « projet 2018-2020 » :

- Poursuivre les conférences qui croisent la vision de scientifiques et d'artistes.
- Tester et développer des séances de débats autour de sujets de sociétés
- Développer la diffusion en direct sur le web des conférences et des débats : les outils techniques ont été mis au point en 2019.
- Développer un projet appelé « HUB Arts-Sciences-Création-Innovation » qui propose de créer d'un site de recensement et de présentation de vidéos Sciences Sociétés de la Métropole et de la Région en s'appuyant sur les réseaux sociaux

La Confluence des Savoirs : Financement

Pour financer l'organisation des conférences, les Fondations adhérentes apportent une participation financière annuelle à l'association.

Le musée des Confluences et l'ENS apportent leur soutien par des prestations gratuites (prise en charge de conférences, mise à disposition d'amphithéâtres).

L'Association de la Confluence des Savoirs (Associations de Fondations) : statuts

L'Association de la Confluence des savoirs est une association loi 1901 :

- Approuvée par l'assemblée constitutive du 9 avril 2002
- Déclarée le 14 mai 2002 en Préfecture du Rhône
- Agréée par récépissé du 16 mai 2002 sous le numéro : 0691048939
- Les statuts ont été modifiés par les Assemblées Générales Extraordinaires du 27 novembre 2002 et du 12 juin 2014.
- N° SIRET : 49422712700011

La marque « Confluence des savoirs » est déposée et protégée. Elle est la propriété de l'Association de la Confluence des Savoirs.

La composition actuelle de la Confluence des Savoirs (1^{er} septembre 2020)

Selon les statuts, le Conseil d'administration est composé :

- Des représentants des Fondations
- Des personnalités qualifiées cooptées par l'AG

Au 1^{er} septembre 2020, la composition est la suivante :

9 représentants des Fondations membres de l'association

- Fondation Bullukian,
- Fondation Entreprise Réussite Scolaire
- Fondation Mérieux,
- Fondation Pour l'Université de Lyon,
- Fondation OVE (Œuvres Villages d'Enfants),
- Fondation Georges Boissel,
- Fondation APICIL,
- Fondation Terre d'Initiatives Solidaires,
- Fondation Entrepreneur de la Cité,

3 personnalités qualifiées invitées

- François Juillet (Ancien Président de la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est)
- Christian Guyot (Ancien président de la FERS)
- Hervé Laurent (Ancien Président du club des entreprises partenaires du musée des Confluences)

Sont également invités permanents au Conseil d'administration, les représentants du **Musée des Confluences, de l'ENS Lyon et de l'Association « La Vitrine des Savoirs »**

Le bureau

Le Conseil d'administration a désigné le bureau suivant :

- Président : Jean-Pierre Claveranne
- Vice-Président : François Juillet
- Trésorière : Marie Bourrigan
- Secrétaire général : Jean-Paul Nobécourt
- Secrétaire général adjoint : Christian Guyot